COMMUNE DE ROPRAZ

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE COMMUNAL

PLAN GENERAL D'AFFECTATION

Numéro	1313
Date	25.09.2006
	23.11.2007
	09.09.2008
	20.02.2009
PLAREL	LAUSANNE

Approuvé par la Municipalité

le 15 septembre 2008

Syndic V. RAMUZ — Secrétaire E. HODEL

Soumis à l'enquête publique

du 19 septembre 2008 au 20 octobre 2008

Au nom de la Municipalité
Syndic V. RAMUZ — Secrétaire E. HODEL

Adopté par le Conseil général

le 1er avril 2009

Président M. ROD — Secrétaire S. DESMEULES

Approuvé préalablement par le Département compétent du Canton de Vaud

Lausanne, le 24 mars 2010

Le Chef du Département

Mis en vigueur le : 6 septembre 2010

LEGENDE

- LIMITE DU TERRITOIRE COMMUNAL
- COURS D'EAU
- ZONE VILLAGE
- ZONE EXTENSION VILLAGE
- ZONE VERDURE
- ZONE UTILITE PUBLIQUE
- ZONE INDUSTRIELLE
- ZONE INTERMEDIAIRE
- ZONE AGRICOLE
- ZONE AGRICOLE PROTEGEE
- AIRE FORESTIERE, situation indicative ou selon constatation de nature forestière dont la délimitation est reportée sur les plans annexés
- DP — DOMAINE PUBLIC - voie de circulation
- PARTIE DE ZONE A OCCUPER PAR PLAN SPECIAL
- PLAN SPECIAL LEGALISE
- LIMITE DES CONSTRUCTIONS DU 25.01.1991 CONSERVEE
- LIMITE DES CONSTRUCTIONS DU 25.01.1991 RADIEE
- LIMITE DES CONSTRUCTIONS NOUVELLE
- RECENSEMENT ARCHITECTURAL, note 2 à 3
- SECTEUR "S" DE PROTECTION DES EAUX - à titre indicatif

INVENTAIRE DES MONUMENTS NATURELS ET DES SITES DU CANTON DE VAUD - n° d'identification

- IMNS n° 163, "Cours de la Broye et de ses affluents - le ruisseau de Corcelles et ses affluents, la Bressonne"

PLAN
Echelle 1 : 10'000

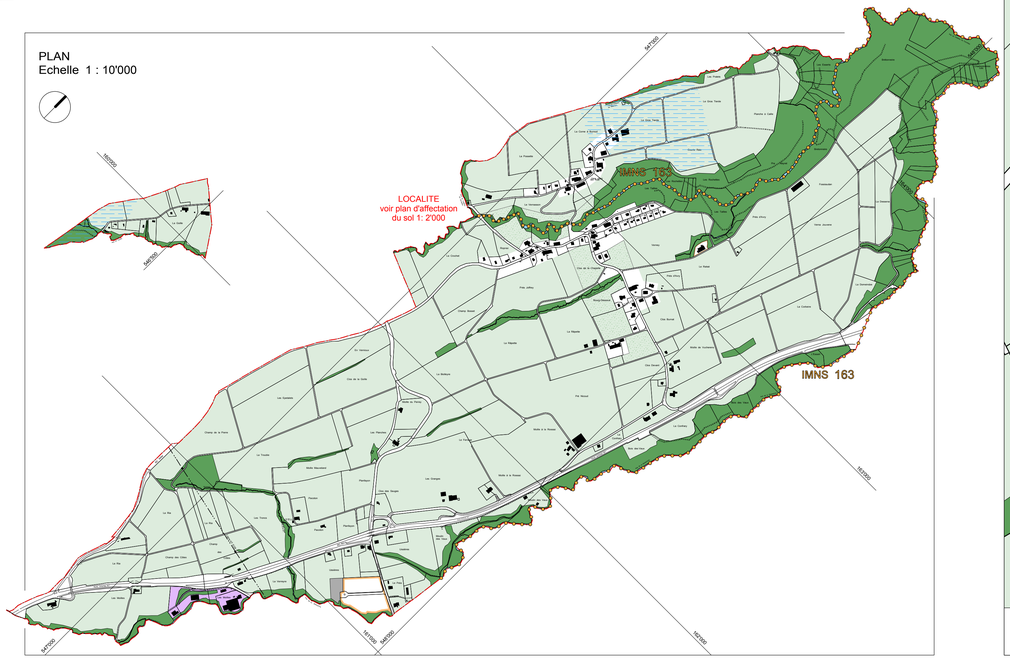

LOCALITE
Echelle 1 : 2'000

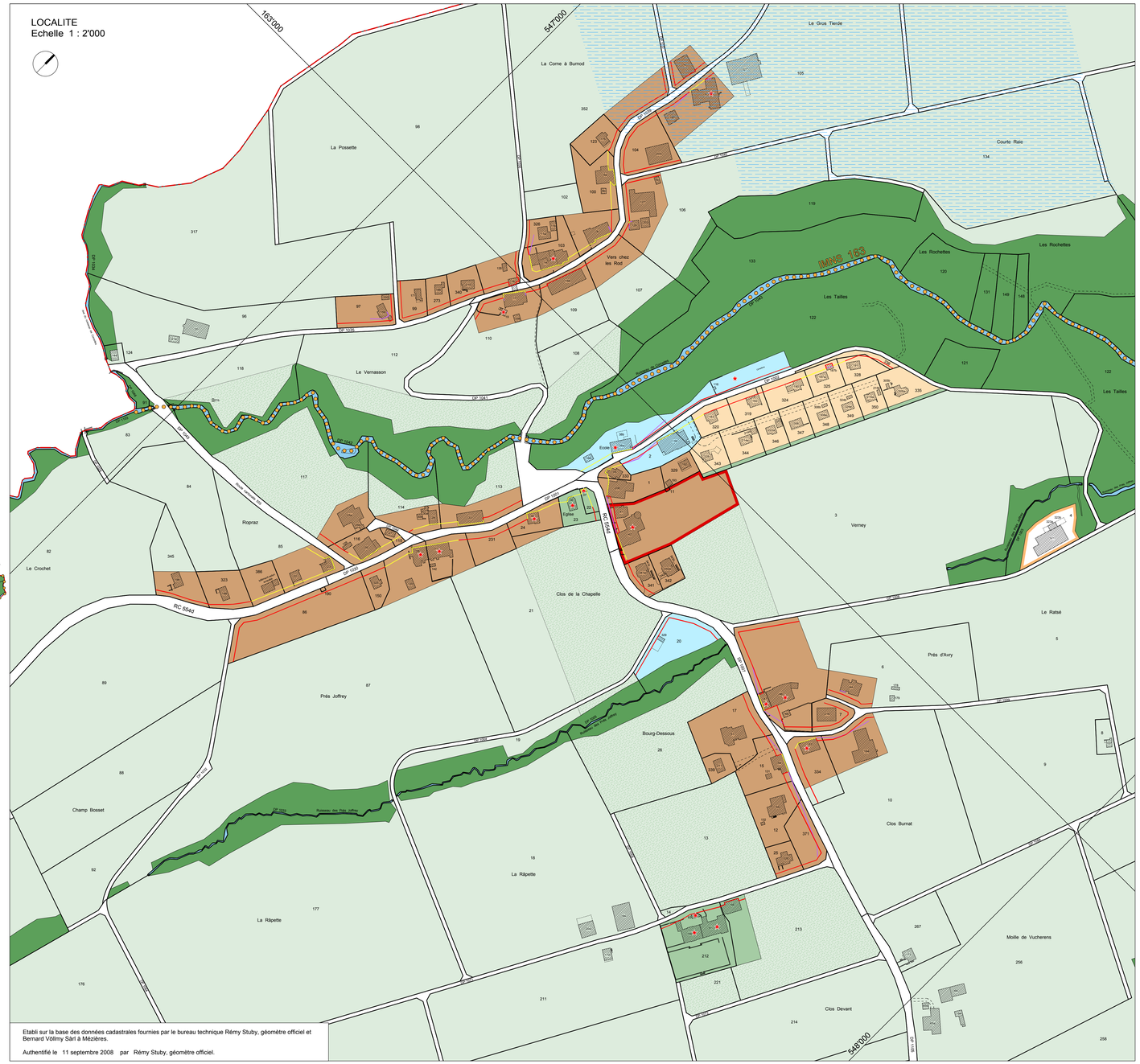

Etabli sur la base des données cadastrales fournies par le bureau technique Rémy Stuby, géomètre officiel et Bernard Vollmy Sàrl à Mézières.

Authentifié le 11 septembre 2008 par Rémy Stuby, géomètre officiel.